



Pour permettre les échanges d'arguments, la Commission particulière publie des libres opinions qui n'engagent que leurs auteurs. Pour bénéficier d'une publication, il convient de prendre contact avec la Commission particulière.

LES CAHIERS D'ACTEURS SUR LE PROJET ITER en Provence



Groupe Verts au Conseil régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Débat public « ITER en Provence »

Jean-Luc Bennahmias
(Député européen et conseiller régional Paca),

Marie Bouchez
(Conseillère régionale Paca)

Philippe Chesneau
(Vice-président du Conseil régional Paca,
délégué à l'emploi et aux politiques territoriales),

Micaëla Darmon-Vassileff
(Conseillère régionale Paca),

Annick Delhaye
(Vice-présidente du Conseil régional Paca,
déléguée à l'environnement, à l'écologie
et au développement durable),

Catherine Levraud
(Co-présidente du groupe Verts,
Conseillère régionale Paca),

Jacques Olivier
(Co-président du groupe Verts,
Conseiller régional Paca),

Christine Sandel
(Conseillère régionale Paca)

Contact:



Sébastien Barles
(Secrétaire général du groupe des élus Verts,
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Tél. : 04 91 57 52 09
sbarles@regionpaca.fr

Dans le cadre du débat public organisé par la



« Alter-ITER » en réponse à l'urgence écologique et énergétique et à la chimère ITER

- Vers une politique énergétique alternative : diversifiée, décentralisée et durable
- Pour un développement territorial soutenable fondé sur des projets d'écodéveloppement

Alter-ITER Samedi 28 janvier 2006
RÉPONDRE À L'URGENCE ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
 Pour une politique énergétique alternative : diversifiée, décentralisée et durable

AIX-EN-PROVENCE
 (Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, MMSH)
 De 9h30 à 19h30

Organisation

- Les Verts
- Le groupe des élus Verts au Conseil régional Paca
- Le CEDIS (Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale)

En présence de :

- **Jean-Luc Bennahmias**
(député européen, conseiller régional Paca)
- **Hélène Gassin**
(responsable Energie pour Greenpeace)
- **Corinne Lepage**
(ancienne ministre de l'environnement, présidente de CAP 21)
- **Pierre Radanne**
(ancien Président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie -ADEME)
- **Michèle Rivasi**
(fondatrice de la CRIIRAD, ancienne directrice de Greenpeace)
- **Dominique Voynet**
(sénatrice, ancienne ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire)
- **Yann Wehring**
(secrétaire national des Verts)

L'écologie Les Verts

CENTRE D'ÉCODÉVELOPPEMENT & D'INITIATIVE SOCIALE

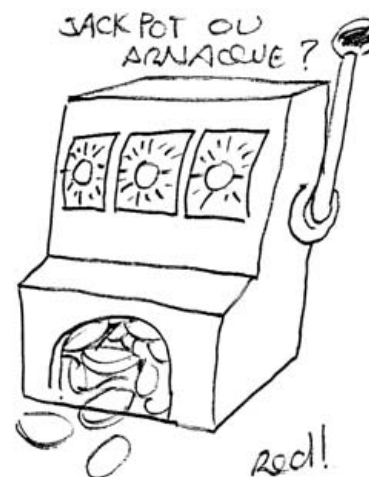
ITER en Provence

Le débat public « ITER en Provence » porte sur l'opportunité, les caractéristiques et les impacts liés à ITER. Cela ressemble à une parodie de démocratie, la décision d'implantation et le projet définitif étant arrêtés.

Les Verts ont toujours soutenu dans l'esprit de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement durable, qui déclare qu'en son principe 10 que « la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens », la procédure du débat public. Cependant, force est de constater que la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité qui intègre un nouveau chapitre intitulé « Participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire » est dévoyée avec le débat public sur ITER comme pour les débats relatifs à l'EPR et au traitement des déchets nucléaires. En effet, selon cette loi, le débat public est

une étape dans le processus décisionnel, s'inscrivant en amont du processus d'élaboration d'un projet. Or, en l'espèce, le débat public se situe en aval de l'élaboration du projet puisque pendant le débat public les travaux de terrassement du site d'accueil de la « machine » ITER seront réalisés. Le débat sur l'opportunité apparaît donc quelque peu factice et la concertation démocratique bien peu crédible.

Une fois de plus en France, le lobby nucléaire bafoue la démocratie et détourne les espaces de participation et de concertation citoyenne à l'instar de la procédure du débat public. Malgré cela nous restons attachés au Débat public et à l'autorité administrative indépendante qu'est la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui fait un travail remar-



quable malgré les entraves et l'ingérence gouvernementale.

Aussi, nous avons décidé en tant qu'élus Verts au Conseil régional de participer aux réunions du débat public « ITER en Provence » pour y exprimer notre position critique sur l'organisation de ce débat, son périmètre et son objet. Nous comptons profiter de cet espace pour exprimer publiquement notre opposition au projet scientifique et technologique et nos craintes quant aux impacts induits par ITER (spéculation foncière, impacts environnementaux, paysagers et socio-économiques). Nous exposerons enfin comme vous le verrez ci-dessous nos propositions alternatives en terme de politique énergétique et d'aménagement du territoire.



VOTE vote des conseillers régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la délibération relative au financement régional du projet ITER, session du 21 octobre 2005.

- Groupe Socialiste, Radical & Citoyen : POUR.
- Groupe Communiste & Partenaires : POUR.
- Groupe Verts : CONTRE.
- M^{me} Lamouroux, M. Azibi : POUR.
- M^{me} Chesnel, M. Malaussena : ABSTENTION.
- Groupe U.M.P., U.D.F. & Apparentés : POUR.
- Groupe Front National : ABSTENTION.

1. | ITER : un projet pharaonique fondé sur un pari hasardeux

Le 28 juin dernier nous était annoncé à grand renfort de « cocorico », l'implantation du projet ITER sur le site de Cadarache au cœur de la Provence.

Si nous ne souhaitons pas insister ici sur l'opportunité du projet, nous tenons à rappeler tout de même les grandes lignes de notre opposition à l'encontre de ce projet ; opposition d'ailleurs partagée par plusieurs éminents scientifiques et Prix Nobel à l'instar de Pierre-Gilles de Gennes qui considère le projet comme « une hérésie » car « un réacteur de fusion c'est à la fois Superphénix et La Hague au même endroit ». Nous estimons au demeurant essentiel de poursuivre une recherche scientifique pour comprendre le fonctionnement le plus intime de la matière. (1)

Tout d'abord, ce projet ne répond absolument pas aux défis colossaux que nous lance la crise écologique et énergétique actuelle : l'accès de tous les citoyens (et notamment ceux des pays du Sud) à l'énergie, la fin des énergies fossiles (pétrole, gaz) bon marché, la lutte contre l'effet de serre et ses terribles bouleversements climatiques. ITER risque d'assécher la plupart des crédits allant aux alternatives énergétiques : efficacité énergétique, énergies renouvelables, véhicule propre, bio-carburant... Or, l'urgence impérieuse est dans la diversification des sources et les économies d'énergie et non dans le développement d'une nouvelle filière nucléaire exploitable (hypothétiquement) à l'horizon du siècle prochain.

ITER est fondé sur une propagande « scientifique » et une série de mystifications fâcheuses que l'on pourrait rapprocher au mythe d'Icare : celle de la « reproduction de la réaction nucléaire du Soleil » impossible sur Terre (ITER n'est qu'un projet de recherche qui consommera de l'électricité pour n'en produire aucune) ; celle du « 0 déchets » alors que la fusion thermo-nucléaire produira des neutrons dix fois plus puissants que ceux de

la fission rendant très radioactives et fragiles les parois du réacteur qu'il faudra concevoir comme jetables ; celle de la production « infinie » d'énergie, chimère productiviste et consumériste, alors que les incertitudes sont considérables quant à la possibilité même de produire de l'électricité avec cette filière thermo-nucléaire ; celle de l'occultation des risques : de prolifération nucléaire, sismiques, technologiques, financiers...

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est présentée comme la grande gagnante en héritant de ce « fleuron » de la recherche internationale. Or, le projet prévoit la création de 500 emplois directs en phase de construction et mille emplois environ en phase d'exploitation ce qui est modeste lorsque l'on rapproche ce chiffre du budget pharaonique du projet (4,6 milliards pour la phase de construction et 4,8 milliards pour la phase de fonctionnement). De plus, la plupart des équipes techniques viendront des autres pays partenaires et feront l'objet de « délocalisations d'emplois ». Nous pouvons aussi constater la décroissance récente en terme de retombées économiques d'ITER (1400 emplois indirects en phase d'exploitation et 2400 en phase d'exploitation). Les « ITERolâtres » avançaient il y a encore quelques mois des chiffres mirobolants de plusieurs dizaines de milliers d'emplois créés.

En revanche, les riverains seront les premiers concernés par les nuisances induites par le projet : le phénomène de spéculation foncière et immobilière (30 % d'augmentation ces derniers mois sur la zone autour de Cadarache alors que le projet ne prévoit qu'un besoin de 1 000 à 2 000 logements en pointe), la suppression de terres agricoles, les impacts paysagers et environnementaux (déboisements massifs de 180 hectares, projet situé à la lisière de deux parcs naturels régio-

naux d'exception - le Lubéron et le Verdon -, construction d'une route XXL Fos-Cadarache passant au sud du massif du Lubéron pour acheminer les matériaux lourds d'ITER, doublement d'une ligne haute tension pour l'alimentation électrique du site, "mitage" accéléraléré du territoire, atteintes portées à la biodiversité et aux ressources en eau - dérive du Canal de Provence pour le refroidissement de la machine - ...).

Enfin, des questions demeurent concernant la question de la prise en compte du risque sismique, des rejets de tritium, de la porosité du projet avec des projets militaires, des alternatives aériennes à la route Fos-Cadarache (Zeppelin, dirigeable), du volume et du stockage des déchets radioactifs, de la réglementation qui s'appliquera à ITER et qui peut avoir des conséquences sur la sécurité et la transparence et le contrôle démocratique (y aura-t-il une commission locale d'information ? par exemple), du partage des connaissances (point non défini dans le projet de traité de coopération international).



(1) Les Echos - Jeudi 12 janvier 2006 - propos recueillis par Chantal Houzelle

ITER en Provence

2. | Notre projet "Alter-ITER"

Une autre vision énergétique, une autre conception de l'aménagement des territoires

Lors de la campagne des élections régionales, nous avons trouvé un terrain d'entente avec nos partenaires majoritaires: au niveau de la collectivité régionale, pour un euro investi dans ITER, un euro équivalent sera investi dans les énergies renouvelables et l'éco-développement. La part de financement du Conseil régional pour le projet ITER est fixé à 152 millions d'euros sur dix ans. Voilà une manne qui permet de réaliser de sacrés investissements pour développer et structurer les filières d'énergies renouvelables (éoliennes, solaire thermique et photovoltaïque, bio-masse, bois, géo-thermie...), les économies d'énergie, la haute qualité environnementale...

Depuis plusieurs mois nous œuvrons en tant que conseillers régionaux pour donner chair à cet accord que nous avons baptisé « Alter-ITER ». Soucieux de faire vivre la démocratie participative autour de ce projet, nous avons mis en place un groupe de travail rassemblant l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs et économiques travaillant dans le champ de la maîtrise de la demande d'énergie, des énergies renouvelables, de l'éco-construction ou de l'éducation à l'environnement. Les pro-

jets et propositions de politiques publiques innovantes dans le champ du développement durable, de l'écologie et des énergies renouvelables foisonnent: élargissement des missions des Espaces Infos Energie, création d'Agences Locales de l'Energie sur les territoires, création d'un Centre de ressource, de développement et d'expérimentation sur la qualité environnementale méditerranéenne, création d'éco-sites avec des pôles habitat, agriculture, activités socio-économiques, culturelles et touristiques, animations de nouvelles filières comme le micro-hydraulique, les circuits courts de bio-carburants... Nous nous félicitons également de la naissance, dans la dynamique des groupes alter-ITER, d'un Comité de liaison régionale des énergies renouvelables (CLER).

Il faut savoir qu'aujourd'hui les énergies renouvelables ne bénéficient que de 2 % des crédits publics de recherche et développement dans le domaine de l'énergie en France. Or, leur potentiel de développement est immense en Europe, en France et dans la Région provençale notamment. D'autre part, une politique ambitieuse d'économie d'énergie et de développement systématique des énergies renouvelables crée,

à investissement égal, trois fois plus d'emplois que le nucléaire et, de surcroît, des emplois mieux répartis sur les territoires et répondant au développement soutenable. Il est grand temps de mettre en place et de structurer des filières professionnelles nouvelles liées aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie. Les initiatives locales butent aujourd'hui sur le manque de professionnels (architectes, plombiers, chauffagistes...) et sur un certain déficit démocratique (démarchage direct des maires sans concertation préalable de la population). Il faut inventer de nouvelles formes de politiques énergétiques locales fondées sur le financement solidaire, l'autonomie, la création d'emplois locaux. C'est le pari que nous faisons en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cet « Alter-ITER » est la seule réponse crédible pour faire face à la fin du pétrole bon marché et à l'effet de serre et ses funestes conséquences en matière de changements climatiques. Il y a urgence à mettre en œuvre une politique énergétique alternative, diversifiée et décentralisée, à l'échelle des Régions, de l'Union européenne et de ses États membres.

Catherine LEVRAUD (Présidente du groupe des Verts)

« Mes chers collègues, je respecte la foi du charbonnier qui vous anime, je la respecte tout à fait. Permettez-nous seulement de ne pas la partager obligatoirement. Je me permettrai de redire que notre souci est lié au fait que c'est un projet pharaonique et très incertain. (...)

Nous pensons que, dans cette affaire, il s'agit essentiellement de re-valider l'énergie nucléaire qui bat de l'aile dans l'opinion puisque, au lieu de réfléchir à faire autre chose, on repart pour de nouvelles centrales, à fission bien sûr, tout en disant que l'on va faire de la fusion et, pendant ce temps, on continue à produire des déchets nucléaires dont on ne sait toujours pas quoi faire. En revanche, on sait faire des choses: le soleil, nous l'avons déjà dans notre région. Nous ne nous en servons pas ou presque pas: nous avons moins de capacité en mégawatts solaires que l'Alsace où il me semble qu'il y a un peu moins de soleil. Il y a donc encore du tra-

vail à faire dans notre région, du travail qui pourrait se faire car ces technologies-là, avec un petit peu d'effort, nous pourrions les rendre plus compétitives que ce qu'elles sont déjà; on sait déjà les faire.

Nous estimons qu'il y a des financements à mettre sur la recherche en matière d'énergie, - là, je vous renvoie à ce qu'avait dit très brillamment Philippe CHESNEAU - le watt qui est le moins difficile à financer est celui que l'on économise. Le gaspillage de l'énergie dans notre région est phénoménal. Attaquons-nous au gaspillage! Attaquons-nous aux énergies renouvelables! Et là, mettons-y des fonds! (...)

Discours prononcé lors de l'assemblée plénière du Conseil régional de la région PACA du 22 octobre 2005.



Pour permettre les échanges d'arguments, la Commission particulière publie des libres opinions qui n'engagent que leurs auteurs. Pour bénéficier d'une publication, il convient de prendre contact avec la Commission particulière.

Contact

CPDP ITER, 42 rue Montgrand, 13006 Marseille.
Internet: www.debatpublic-iter.org
Mail: contact@debatpublic-iter.org

 **0 800 863 294**

Les cahiers d'acteurs

Directeur de la publication: Patrick Legrand
Réalisation graphique: DCTM
Impression: Spot Marseille
Crédits photos: Red, TONE et Charmag, le Ravi.